

LIVRET METHODOLOGIQUE

ACCOMPAGNEMENT D'UN EVENEMENT ECO-RESPONSABLE

1 – QU'EST CE QU'UN EVENEMENT ECO-RESPONSABLE ?

> Les piliers de l'événement éco-responsable

Lorsqu'on organise un événement, on rassemble dans un espace et un temps contraints, toutes les composantes nécessaires à la vie en société, de la satisfaction du besoin primaire qu'est l'alimentation aux besoins secondaires et fondamentaux tels que la mobilité, la rencontre d'autrui, les loisirs ...

Ces activités ont de manière générale un impact environnemental, social et économique direct ou induit non négligeable, qu'il convient de maîtriser dans le cadre d'une manifestation éco-responsable.

Dès lors, il n'est pas étonnant de retrouver ces piliers sur lesquels tout organisateur peut agir :

- la restauration et l'hébergement
- la gestion économe des ressources (eau, électricité)
- le transport de personnes et la question de la mobilité
- le transport de marchandises
- la gestion des déchets et recyclage
- la communication et promotion
- la politique d'achat responsable, choix des équipements
- l'accessibilité
- l'implication locale
- la sensibilisation

Bien souvent, plusieurs actions positives ont déjà été mises en place en ce sens, consciemment ou pas. Il s'agira alors de les identifier !

> Pourquoi se lancer dans une telle démarche ?

Aujourd'hui, nombreux sont les festivals et manifestations diverses qui affichent une démarche éco-responsable.

Les motivations peuvent diverger d'une manifestation à l'autre, mais l'on retrouve principalement :

- la limitation de l'impact environnemental de sa manifestation (lutte contre l'effet de serre et économies des ressources)
- le souci de la diversité sociale et culturelle
- l'ancrage de sa manifestation sur son territoire
- la dynamique de groupe au sein de l'organisation

- la volonté de communiquer autrement auprès du grand public et de ses partenaires, la participation à l'économie sociale et solidaire
- la priorité donnée à des modes de productions et de consommations durable
- ...

La mode actuelle étant au développement durable, nous ne pouvons nier aussi la tendance au greenwashing de certaines manifestations, qui soignent leur image en ce sens. Mais la plupart d'entre elles sont d'envergure très importante et il est à parier que celles qui sollicitent un accompagnement ont une volonté et une motivation bien réelles.

> Quelles sont les contraintes majeures ?

Lors du lancement d'une démarche éco-responsable, il faut être conscient et prendre en compte les quelques contraintes qui en découlent.

En tant qu'accompagnateur, il est indispensable de bien en informer les organisateurs afin d'éviter les écueils, sans pour autant les effrayer au risque de les démobiliser.

Ces contraintes sont de trois ordres :

- **Le temps** : les premières années, un temps de réflexion supplémentaire doit être pris en compte pour une bonne appropriation des problématiques et la mise en place des actions. Il faut construire une base de travail. Il peut être utile de préciser aux organisateurs que cette contrainte diminue au fil des éditions, une fois que la plupart des actions visées auront été réalisées.
- **Le budget** : toutes les actions n'entraînent pas forcément un coût supplémentaire pour l'organisation (incitation au co-voiturage, ...), d'autres dépendent du mode de gestion choisi (achat ou location de toilettes sèches (TS), ...) et peuvent être considérées comme des investissements. Au contraire, certaines actions nécessitent un budget supplémentaire conséquent (location sonorisation concert et éclairage économes en énergie, ...). En revanche, des économies peuvent être faites par ailleurs et il est souvent intéressant de reconsidérer sa politique d'achat sous l'angle de la récupération et du recyclage. Dans ce domaine et pour limiter les dépenses, il faut faire preuve d'imagination.
- **Les moyens humains** : pour mener à bien une démarche responsable, il n'est pas indispensable d'avoir plus de personnel salarié ou volontaire. Tout dépend de l'ampleur de la démarche et des choix opérés (par exemple, une location de TS nécessite un budget supplémentaire mais pas de personnel, à l'inverse, un achat sera financièrement plus intéressant sur le long terme, à condition d'avoir le nombre de personnes nécessaires pour s'en occuper). De manière général, si le budget est conséquent, on pourra se passer de personnel supplémentaire, et s'il est limité, on essaiera de mobiliser plus de volontaires. Pour donner plus d'ampleur à la démarche, certains organisateurs affectent un responsable à cette mission.

2 – LA POSTURE DE L'ACCOMPAGNATEUR

> Facilitateur, mais pas organisateur

Avant tout engagement, il est absolument indispensable de mettre au clair le positionnement de la structure accompagnatrice au risque de déstabiliser certains organisateurs qui pensaient avoir trouvé de la « main d'œuvre » supplémentaire.

L'accompagnateur doit aider les organisateurs :

- à s'approprier la démarche par une bonne compréhension des enjeux du développement durable
- à planifier et concevoir cette démarche par la mise en place d'un plan d'actions prioritaires
- à identifier les contacts nécessaires à la réalisation de ces actions
- à évaluer les actions avec un objectif d'amélioration continue.

Ce type d'accompagnement se veut pédagogique. Si l'accompagnateur fait à la place des organisateurs, il y a de grandes chances que le message ne passe pas.

Avec l'expérience, l'accompagnateur saura trouver le bon équilibre. Rien ne l'empêche d'être présent lors de la manifestation et de le prévoir dans l'accompagnement. Cette présence pourra à la fois mettre en confiance les organisateurs et faciliter le bilan.

3 – IDENTIFICATION DU PROJET

> Le diagnostic

Dès la première prise de contact avec les organisateurs d'un événement, il convient d'évaluer avec eux leur connaissance et compréhension de la démarche, ainsi que les motivations qui les amènent à nous contacter. Pour cela, un premier échange suffit amplement.

En posant les bonnes questions, l'accompagnateur doit obtenir une image complète de la manifestation (type d'organisation, hiérarchie des décisions, nombre d'éditions, partenaires principaux, valeurs...)

Bien souvent, plusieurs actions positives ont déjà été mises en place en ce sens, consciemment ou pas. Il s'agira alors de les identifier et les mettre en lumière. Elles devront bien sûr être prises en compte dans la réalisation du plan d'actions.

Il existe plusieurs outils de diagnostic qui permettront aux organisateurs de s'auto-évaluer. Simples d'utilisation et intuitifs, rarement chiffrés, ils ont toutefois l'avantage de responsabiliser et mettre en oeuvre rapidement le processus réflexion, en l'absence de l'accompagnateur. Un tableau récapitulatif de ces outils est annexé à ce document avec leur analyse critique. Il permet à l'accompagnateur de sélectionner l'outil adéquat, au cas par cas.

Cette étape est indispensable. Elle permet de poser les jalons de la démarche en cours et de faciliter la définition d'un plan d'actions.

> La définition d'un plan d'actions

Le plan d'actions doit refléter au mieux l'événement. Il doit tenir compte des contraintes géographiques, techniques, humaines, budgétaires, éthiques pour être le plus réaliste possible.

A ce stade de l'accompagnement, les organisateurs sont souvent désarçonnés par l'ampleur de la tâche (révélée par l'auto-diagnostic qui conclue généralement par une longue liste d'actions à engager). Il est possible d'être confronté à deux types de réactions :

- la première consiste en un rejet des organisateurs, une peur de s'engager en terrain non balisé. Il faut alors les rassurer et faire preuve d'énormément de pédagogie. Parfois, la première édition peut être l'occasion de retravailler

uniquement les actions déjà en place, de les préciser, les valoriser et les évaluer. Lors du bilan, face à un sentiment de réussite, les organisateurs oseront de nouvelles actions les années suivantes.

- la seconde réaction peut conduire les organisateurs à programmer beaucoup d'actions à la fois. Il faut alors vérifier avec eux la faisabilité de chacune des actions et les prioriser. Des objectifs clairs et réalistes éviteront des écueils le jour J.

Chaque action doit pouvoir être évaluée. La mise en place d'indicateurs d'évaluation avant leur démarrage permettra de vérifier leur efficacité et de comparer les différentes éditions.

Cette étape demande une forte connaissance de la gestion d'un projet et est souvent considérée comme rébarbative et abstraite. Le rôle de l'accompagnateur est bien d'insister sur son importance et de faciliter cette étape.

4 – LA MISE EN ŒUVRE ET L'EVALUATION

> La phase de réalisation

Si les actions ont été correctement pensées, leur mise en œuvre sera d'autant plus aisée. Pour faciliter ce travail, l'accompagnateur peut se reporter aux fiches pratiques correspondantes.

Les actions doivent prévoir un temps ou un espace de sensibilisation du public, un moyen de le faire participer, sans pour autant en faire une contrainte.

L'esthétique des équipements doit être travaillée pour favoriser une image positive. La gestion des déchets ou l'entretien des toilettes sèches seront d'autant plus efficaces que les poubelles de tri et les toilettes seront esthétiques, originaux et surtout ludiques et pédagogiques.

A ce stade, le rôle de l'accompagnateur est moindre. Si l'accompagnement prévoit un temps de présence de ce dernier, il pourra alors prêter main forte ou suggérer des réajustements de dernière minute.

> Faire le bilan d'une manifestation

Là encore, le bilan des actions dépendra du choix des indicateurs en amont et du respect des modes de relevé pendant la manifestation.

Le bilan qualitatif pourra être réalisé par des enquêtes faites auprès du public, mais aussi auprès des partenaires, des membres organisateurs et des bénévoles.

Le bilan quantitatif sera réalisé grâce aux chiffres relevés (par exemple les consommations d'électricité, d'eau à différents moments de la manifestation, le poids des déchets triés...).

Pour clôturer ce travail, les organisateurs peuvent se reporter à l'outil d'auto-diagnostic utilisé au lancement de la démarche et le compléter pour comparer les différentes éditions.

Il est souvent bénéfique de transmettre le bilan rédigé de ces actions à tous les acteurs de la manifestation, qui par le caractère participatif de la démarche, auront probablement été concernés à un moment ou un autre.

Le bilan aura pour effet de confirmer l'effort des organisateurs à tendre vers une manifestation plus "éco-responsable" et de mieux véhiculer cette image aux yeux de tous.

Pour encourager la démarche éco-responsable et l'ancrer dans une démarche d'amélioration continue, il est intéressant à l'issue du bilan "encore chaud" de mettre en perspective les actions à garder, à améliorer, à compléter, à créer afin qu'elles mûrissent dans le temps pour une mise en œuvre sur l'édition suivante ou sur une autre manifestation.